

Transmettez vos observations et devenez Observateur de l'Atlantique !

Des fiches d'observations sont disponibles dans les capitaineries ou directement accessibles depuis les sites internet suivants :

www.aquarium-larochelle.com et www.observatoire-pelagis.cnrs.fr

ANIMAUX VIVANTS OU MORTS À LA DÉRIVE... TOUS SONT À SIGNALER !



Tortues marines et poissons-lunes :

05 46 34 00 00

AQUARIUM LA ROCHELLE

Centre d'Etudes et de Soins pour les
Tortues Marines

Quai Louis Prunier BP4
17002 LA ROCHELLE Cedex 1
tortues@aquarium-larochelle.com

Mammifères marins :

05 46 44 99 10

OBSERVATOIRE PELAGIS

La Rochelle Université - CNRS

Pôle analytique
5, allée de l'Océan
17000 LA ROCHELLE
pelagis@univ-lr.fr



RÈGLES DE BONNE CONDUITE :

Les mammifères marins et les tortues marines sont **des espèces protégées**, ce qui implique d'éviter de les perturber. Ce sont des animaux sauvages qui sont dans leur élément. **Lors d'une observation en mer, quelques règles sont à suivre pour ne pas les déranger et se blesser :**



Réduire sa vitesse en bateau et ne pas tenter de rattraper les animaux ;



Ne pas les toucher ;



Ne rien jeter à la mer, tout déchet peut être néfaste pour l'environnement ;



Remplir une fiche d'observations puis nous la transmettre ou nous contacter directement !



Dessins : Héloïse Hélène pour l'Aquarium La Rochelle SAS - Mai 2019 - Ne pas jeter sur la voie publique -

SIGNALEZ VOS OBSERVATIONS EN MER

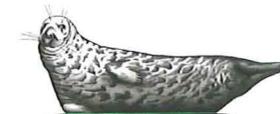
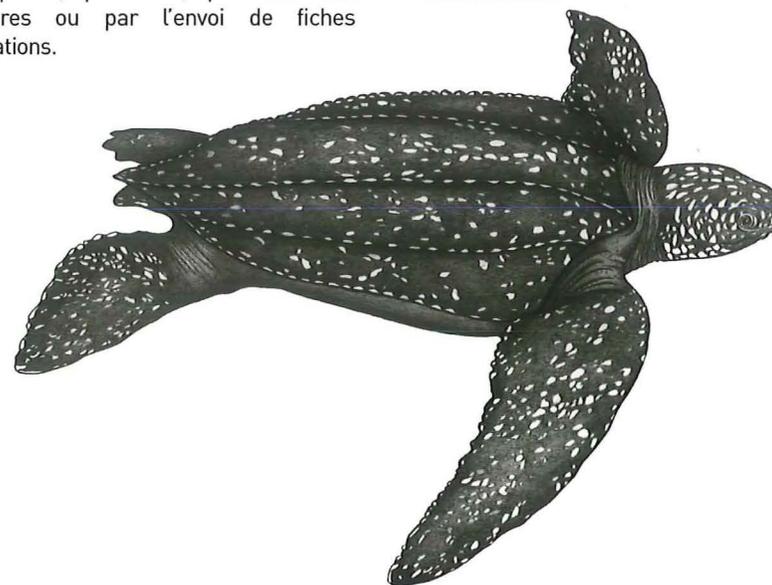
Contribuez à la connaissance et la sauvegarde des espèces marines !

Cette opération est menée par l'Aquarium La Rochelle et l'Observatoire PELAGIS (La Rochelle Université - CNRS) sur l'ensemble de la façade Manche-Atlantique.

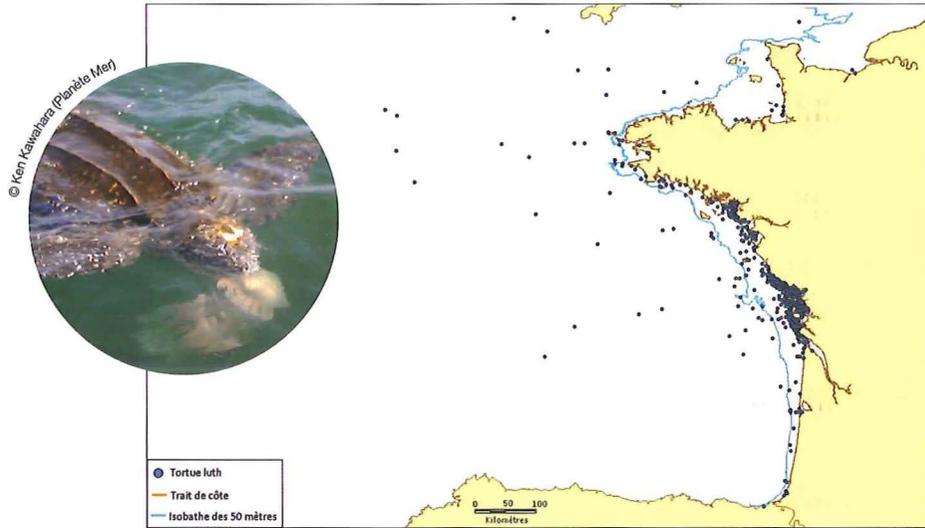
Dans le cadre de ce programme de science participative, nous vous invitons à nous **transmettre vos observations** de dauphins, phoques, tortues marines et poissons-lunes par téléphone, par mail, par VHF aux sémaphores ou par l'envoi de fiches d'observations.

Ces données permettent d'identifier les **espèces présentes** sur le territoire ainsi que leur fréquence d'observation. Ces études sur les populations marines et leurs comportements sont autant d'indicateurs précieux témoignant de la qualité du milieu marin.

Ce simple geste permet de contribuer à **l'amélioration des connaissances sur ces espèces protégées** et ainsi participer à leur conservation.



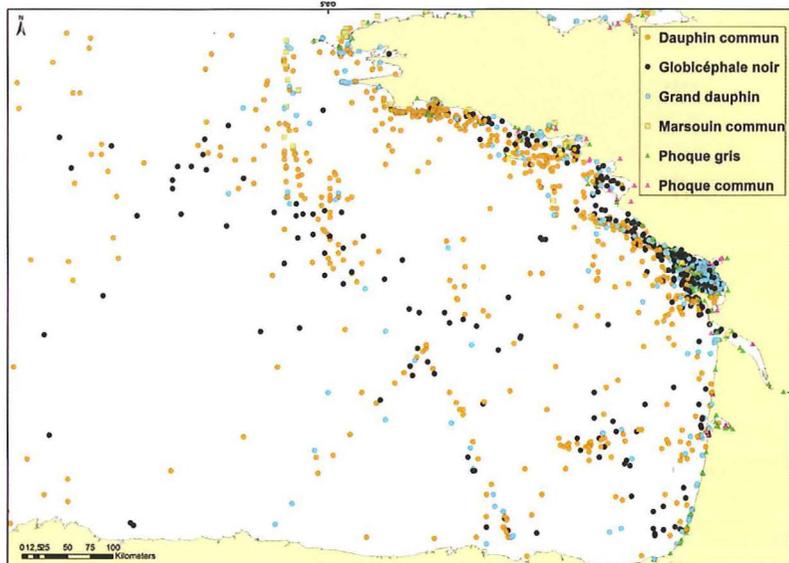
Les tortues marines



Tortue Luth (*Dermochelys coriacea*)

La plus grande de toutes les espèces de tortues marines vient s'alimenter spécifiquement sur nos côtes de grosses méduses (Rhizostomes). Plutôt solitaire, la tortue Luth est régulièrement observée l'été dans les pertuis charentais mais sa distribution spatiale s'étend sur l'ensemble de la façade Manche-Atlantique. Taille : 1,60m.

Les mammifères marins



Les mammifères marins regroupent principalement les cétacés (baleines et dauphins) et les pinnipèdes (phoques). Sur la façade Atlantique, 6 espèces sont fréquemment observées.



Dauphin Commun

(*Delphinus delphis*)

Le dauphin commun est une espèce très courante, la plus abondante en Atlantique.

La taille d'un groupe peut varier d'une dizaine à plus de 100 individus. Ils sont actifs et peuvent rester un petit moment près des bateaux, surfant sur les vagues d'étrave.

Critères de détermination : couleur jaune sur les flancs, gris sur l'arrière, bec long et pointu. Taille : 2m.



Globicéphale Noir

(*Globicephala melas*)

Cette espèce grégaire est fréquemment observée l'été, proche des côtes. Assez visible en surface de par sa corpulence, le globicéphale noir se déplace en petits groupes souvent de 5 à 20 individus en nageant lentement.

Critères de détermination : couleur noire, pas de bec, grosse tête ronde, nageoire dorsale large et ronde, corps massif d'environ 5m.



Grand Dauphin

(*Tursiops truncatus*)

Le grand dauphin est le plus connu et peut être démonstratif. Parfois en groupe d'une dizaine d'individus, il peut également être observé seul. Il fréquente les côtes toute l'année.

Critères de détermination : couleur grise plus ou moins sombre, bec court et épais, dorsale haute et pointue. Taille : 3m.



Marsouin Commun

(*Phocoena phocoena*)

Généralement seul ou en petits groupes, il est présent sur toutes les côtes. Très difficile à observer car de nature très discrète, il sort rarement la tête de l'eau. Il est souvent confondu avec le dauphin commun.

Critères de détermination : couleur noire, pas de bec, petit aileron triangulaire. Taille : 1,50m.



Phoque Gris
(*Halichoerus grypus*)



Phoque Commun
(*Phoca vitulina*)

Phoques

Ils sont présents sur toutes les côtes. Se hissant souvent à terre sur des îles, îlots ou sur des bancs de sable, ils peuvent être observés en grands groupes au repos. Dans l'eau, ils sont solitaires.

Phoque gris : museau allongé en « tête de cheval », narines parallèles. Taille : 2,30m.

Phoque commun ou veau-marin : tête ronde au museau court, narines en V. Taille : 1,70m.